

**DECISION N° 30-2023**  
**portant validation du devis d'aménagement du terrain de football Robert**  
**Bataille à la SARL TSE**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant  
délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis n° DE06795 de la SARL TSE concernant l'aménagement du terrain de football  
du stade Robert Bataille;

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider le devis de la SARL TSE pour les travaux d'aménagement du terrain de football  
du stade Robert Bataille d'un montant de 7 365 euros HT.